



Bois d'œuvre

La FQM dénonce l'imposition de droits compensateurs à l'industrie forestière

Québec, le 25 avril 2017 – Avec l'ensemble des partenaires de l'industrie forestière, la *Fédération québécoise des municipalités* (FQM) a dénoncé aujourd'hui à l'Assemblée nationale l'imposition de droits compensateurs dans l'industrie du bois d'œuvre et a tenu à saluer les gestes posés par le gouvernement du Québec afin de soutenir les communautés forestières.

« En ces moments d'incertitudes, nous devons nous serrer les coudes, travailler ensemble. L'aide annoncée aujourd'hui par les ministres Dominique Anglade, Luc Blanchette et Christine St-Pierre en rendant disponible le programme ESSOR permettra aux communautés forestières de se sentir un peu moins seules face à la menace américaine », a affirmé le président de la FQM, Richard Lehoux.

Alors que le gouvernement du Québec a pris les devants pour soutenir les quelque 220 municipalités dont l'industrie du bois est le principal ou seul donneur d'ouvrage, le peu de mesures annoncées par le gouvernement fédéral inquiète la FQM.

« Nous réitérons aujourd'hui notre appel au gouvernement du Canada. M. Trudeau, vous devez prendre vos responsabilités et appuyer les citoyens de nos régions qui auront à traverser une crise majeure. Vous devez rassurer les communautés forestières en offrant à l'industrie du bois d'œuvre canadienne un programme de prêt et de garantie de prêt », a demandé le président de la FQM.

L'annonce d'imposition de droits compensateurs d'environ 20 % par le gouvernement des États-Unis devrait être suivie au mois de juin de mesures antidumping. La Fédération, avec son Regroupement des communautés forestières, continuera ses efforts de mobilisation entamée depuis l'automne afin de s'assurer que la crise en cours ait le moins d'impact possible sur les municipalités dont la vitalité est tributaire de l'exploitation forestière.

« Nos communautés sont inquiètes, mais elles sont mobilisées. La FQM continuera son travail avec le gouvernement du Québec afin que la voix des communautés forestières résonne à Ottawa et à Washington », a conclu le président de la FQM.

On voit loin pour notre monde

Depuis sa fondation en 1944, la Fédération québécoise des municipalités s'est établie comme l'interlocuteur incontournable des municipalités et des régions du Québec. Visant constamment à défendre l'autonomie municipale, elle privilégie les relations à l'échelle humaine et tire son inspiration de l'esprit de concertation et d'innovation de ses quelque 1 000 municipalités et MRC membres.

– 30 –

Renseignements :

Mathieu Le Blanc

Conseiller en relation avec les médias

Cell. : 418 564-5892

mleblanc@fqm.ca